

# PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13 septembre 2022

Absent excusé : FLATTOT Jean-Luc

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mme GRANGE Béatrice a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 04 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

### FINANCES – Administration générale

➤ **Cession d'un délaissé de voirie à Balais « impasse du Soleil »**

La commune a été saisie par un particulier en vue d'acquérir un délaissé de voirie cadastré C N°1069 « impasse du Soleil » à Balais d'une contenance de 30 m<sup>2</sup>, jouxtant sa propriété. Le conseil municipal autorise la cession de cette parcelle pour un euro. Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Délibération est prise à l'unanimité (annule et remplace la précédente).

### COMMUNICATION

➤ **Accueil des nouveaux arrivants**

Une réception sera organisée le samedi 24 septembre à 11h en mairie. Sur une quinzaine d'invitations, 5 familles ont répondu présentes.

➤ **Bulletin municipal 2023**

La commission se retrouve régulièrement pour l'élaboration de notre bulletin municipal (recherche de sujets à traiter...) pour une parution début janvier 2023.

➤ **Création site internet**

La commission travaille également sur notre nouveau site internet. Elaboration de l'arborescence du site.

➤ Une cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 19h à la salle multi-activités.

### SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

➤ **Centre de loisirs**

Pendant les vacances d'été, le centre de loisirs a été ouvert deux semaines sur trois prévues, suite à un manque d'effectifs.

➤ A la rentrée scolaire 2022/2023, les effectifs sont de : 61 élèves à l'école publique « Tous les Vents » et de 57 élèves à l'école privée St-Joseph.

➤ Suite à leur demande, une rencontre a eu lieu avec les membres de l'OGEC sur le fonctionnement du contrat d'association.

- La « journée citoyenne » sera renouveler début avril 2023.
- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 20 novembre 2022.

## URBANISME

- La commission a examiné 5 demandes de permis de construire :
  - Construction d'une terrasse couverte, piscine & abri de jardin (chemin des Coteaux)
  - Construction d'une maison individuelle (rue du Viognier)
  - Construction d'une maison individuelle (route de Balais)
  - Rénovation habitation existante & aménagement d'une grange en habitation (bel-air)
  - Construction de 2 villas locatives (ozas)
- 4 déclarations préalables :
  - Pose de panneaux photovoltaïques (rue des Rameaux)
  - Piscine & abri de jardin (route de Balais)
  - Mise en place d'un kiosque à pizzas (route d'Annonay)
  - Piscine (chemin des Rioux)

## BATIMENTS – TRAVAUX

- **Vidéo surveillance**  
Des devis sont en cours. Un dossier de demande de subvention sera déposé le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (DETR, Région) pour une installation 1<sup>er</sup> semestre 2023.
- **Projet réaménagement & extension salle multi-activités**  
Suite à l'attribution de subvention d'un montant de 141 700,00 €, soit 20 %, attribuée au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), une rencontre a eu lieu avec Mr le Sous-Préfet de l'Ardèche. D'un accord commun, suite à la renonciation de la subvention au titre de l'année 2022 ; le dossier sera réétudier pour 2023, à hauteur de 40 %.
- Suite au devis des travaux de goudronnage de l'entreprise CHEVAL pour un montant de 32 565 € HT, une Décision Modificative sera prise prochainement pour le règlement de la facture.
- Rapport de vérification des hydrants de la commune (poteau incendie) réalisé en juin 2022.
- Le prochain passage de la commission de sécurité concernant le complexe sportif aura lieu en 2023.
- Une convention sera rédigée et signée avec chaque association, utilisant les salles communales.

## DIVERS

- Renseignements sera pris concernant la nomination d'un délégué à la protection des données de la commune.
- La question sur l'extinction de l'éclairage public a été posée. Après concertation, la majorité du conseil municipal n'est pas favorable à cette mesure. Par contre, une étude sera demandée quant à l'éclairage de la salle de sports et du boulodrome.

La séance est levée à 22h15.

Le prochain conseil municipal est fixé au jeudi 27 octobre 2022 à 20h.